

Madame Nicole Capitaine,  
Présidente du COFUSI2,  
Comité français des unions scientifiques internationales

Société savante placée sous l'autorité de l'Académie des Sciences, le Comité National Français des Recherches Arctiques et Antarctiques (CNFRA) joue depuis 1958 un rôle important dans la promotion et la valorisation des recherches des disciplines scientifiques mises en œuvre dans les régions polaires et sub-polaires. Un rôle essentiel du CNFRA est d'être un des porte-parole de la communauté scientifique polaire française auprès de grandes instances internationales et nationales.

Le CNFRA est notamment le représentant français auprès du **Comité Scientifique pour la Recherche Antarctique (SCAR)**. Composé de 45 Nations et 9 Unions internationales, ce comité interdisciplinaire du Conseil International de la Science, établi en 1957-58, initie, développe et coordonne la recherche scientifique internationale dans cette région. Le SCAR est l'interlocuteur scientifique principal du Comité pour la Protection de l'Environnement (CEP) et de la Réunion Consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA). Il y est chargé de donner des avis scientifiques aux Etats sur des sujets divers tels que l'impact du changement climatique sur les écosystèmes antarctiques, les évaluations d'impact sur l'environnement des activités humaines. Le SCAR conseille également la Commission pour la Conservation de la Faune et de la Flore Marines de l'Antarctique (CCAMLR) en matière de gestion et protection des ressources marines et des écosystèmes, mais aussi d'autres institutions comme, par exemple, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) et participe aux travaux de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

Plusieurs membres du bureau du CNFRA ont obtenu des mandats importants au sein d'institutions polaires, au SCAR notamment (avec Catherine Ritz, vice-présidente du SCAR et Yan Ropert-Coudert directeur du groupe Sciences Biologiques) mais aussi au Conseil de l'Arctique (avec Jérôme Fort, représentant français au sein des groupes AMAP et CAFF) et au Comité International des Sciences de l'Arctique (IASC, avec Jérôme Chappellaz). En outre, des membres du bureau du CNFRA (Yan Ropert-Coudert, Anne Choquet, et Jérôme Chappellaz) sont également membres de la délégation française à la RCTA, assurant ainsi une bonne coordination entre les différentes instances officielles pour tout ce qui concerne l'Antarctique.

Nous entretenons de plus des relations privilégiées avec la Zone Atelier Antarctique (INEE-CNRS) et avec l'IPEV (Institut Polaire Français Paul Emile Victor) dont le directeur, Jérôme Chappellaz, est membre de droit du bureau du CNFRA. Nous organisons par ailleurs les Journées Scientifiques du CNFRA (17<sup>ème</sup> édition en mai 2021), colloque pluridisciplinaire ouvert à tous les chercheurs en milieux polaires et subpolaires, et en particulier aux jeunes. Les membres du CNFRA sont en effet très attachés à un réseau entre chercheurs de différentes générations et offrent notamment aux jeunes chercheurs l'accès à des réunions internationales *via* un Prix spécifique remis lors de ces Journées.

Le CNFRA constitue un réseau reconnu de chercheurs œuvrant dans les milieux polaires qui permet aux scientifiques français de peser dans les décisions internationales et de participer à des programmes de recherches collaboratifs ainsi qu'à la transmission des savoirs auprès du grand public et des médias. Etabli sous forme d'association, les cotisations de ses membres ne permettent toutefois pas de payer la cotisation annuelle au SCAR (21200 USD pour 2021) sans des subventions régulières comme celles accordées par le COFUSI.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour le bureau du CNFRA ([bureau@cnfra.org](mailto:bureau@cnfra.org))  
Yan Ropert-Coudert (président du CNFRA),  
Anne Choquet (vice-présidente du CNFRA),  
Catherine Ritz (vice-présidente du CNFRA).